FICHE SIGNALÉTIQUE

Révision 2

Nom du produit : ***GERMICIDE 3***
Date de la dernière révision : *4 Juin 2018*

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DU FOURNISSEUR

NOM DU PRODUIT : GermiCide 3

FABRIQUÉ POUR : Germiphene Corporation
ADRESSE : 1379 Colborne Street East, Brantford, Ontario N3T 5M1, Canada
TÉLÉPHONE : 519-759-7100
TÉLÉC. : 519-759-1625

NO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE : CANUTEC 613-996-6666

USAGE DU PRODUIT : Nettoyant, désinfectant, désodorisant

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Classe de danger	Catégorie
Liquide inflammable	3
Irritation des yeux	2A
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	3

Éléments de l'étiquette :
Symboles de danger :

Mots signaux : Avertissement

Énoncés de danger : Liquide et vapeur inflammables. Provoque une irritation oculaire grave. Peut causer de la somnolence ou des étourdissements.

Énoncés de mise en garde : Garder éloigné de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Garder le contenant bien fermé. Mettre à la terre et fixer le contenant et le matériel de réception. Utiliser des équipements électriques, de ventilation et d'éclairage à l'épreuve des explosions. Utiliser uniquement des outils anti-étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Éviter de respirer les poussières, les fumées, les gaz, les brouillards, les vapeurs et les vaporisations. Se laver les mains en profondeur après la manipulation. Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants de protection, des dispositifs de protection des yeux et du visage. Si le produit se retrouve sur la peau (ou les cheveux) : Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau et (ou) prendre une douche. Si le produit se retrouve dans les yeux : Rincer à l'eau avec précaution pendant plusieurs minutes. Enlever les verres de contact, s'il y a lieu et si c'est facile à faire. Continuer de rincer. Si l'irritation aux yeux persiste : Consulter un médecin. Si le produit est inhalé : Faire sortir la personne à l'air frais et la garder confortable pour faciliter sa respiration. Appeler un centre antipoison et (ou) médecin en cas de malaise. Entreposer dans un endroit bien aéré. Garder au frais. Garder sous clef. Éliminer le contenu et le contenant en conformité à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

Autres dangers :

1 % du mélange est composé d'ingrédients d'une toxicité aiguë inconnue.

3. COMPOSITION/RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

(non destinés en tant que spécifications)

Nom chimique	Numéro de registre CAS :	% poids
Alcool isopropylique	67-63-0	10-30
2-butoxyéthanol	111-76-2	1-5

Le pourcentage exact (concentration) de la composition a été retenu en tant que secret commercial conformément au paragraphe (i) de §1910.1200.

4. PREMIERS SOINS :

Inhalation : En cas de respiration difficile, faire sortir la personne à l'air frais et la garder au repos, en position confortable pour faciliter sa respiration. Appeler un centre antipoison et (ou) médecin en cas de malaise.

Contact avec les yeux : En cas de contact, rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau durant au moins 15 minutes. Enlever les verres de contact, s'il y a lieu et si c'est facile à faire. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Ingestion : En cas d'ingestion, ne pas faire vomir sauf indication contraire du personnel médical. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

Peau : En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau. Enlever les vêtements et les souliers contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Consulter un médecin si de l'irritation se développe ou persiste.

Symptômes et effets les plus importants (aigus et différés)

Inhalation : Les vapeurs peuvent causer de la somnolence ou des étourdissements. Peut causer de l'irritation aux voies respiratoires.

Contact avec les yeux : Provoque une irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure des malaises ou de la douleur, des clignements excessifs et un larmoiement, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.

Ingestion : Peut être dangereux si avalé. Peut causer des maux d'estomac, des nausées ou des vomissements.

Peau : Peut causer de l'irritation à la peau. Les symptômes peuvent inclure de la rougeur, un assèchement, une délipidation et une gerçure de la peau.

Indication de besoin de soins médicaux immédiats et de traitements particuliers

Remarque au médecin : Traiter selon les symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

Appropriés : Brouillard d'eau, dioxyde de carbone, mousse chimique sèche ou antialcool.

Inappropriés : Aucun connu.

Dangers spécifiques provenant des produits chimiques

Les produits de combustion comprennent, mais sans y être limités : les oxydes de carbone.

Équipement et précautions pour les pompiers

Rester en amont des flammes. Porter la tenue complète de lutte contre l'incendie et un équipement individuel de protection respiratoire (APRA).

6. MESURES EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Utiliser l'équipement de protection personnelle recommandée à la section 8. Isoler la zone dangereuse et interdire l'accès au personnel non requis et non protégé. Éliminer les sources d'ignition.

Précautions pour l'environnement : Consulter la section 12 pour toute information reliée à l'environnement.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et (ou) absorber le déversement avec un matériau inerte (sable, vermiculite), puis placer dans un récipient approprié. Ne pas verser dans un égout ni le laisser entrer dans les cours d'eau. Utiliser un équipement de protection individuelle (EPI). Ramasser le matériel et le placer dans un contenant d'élimination. Fournir de l'aération.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Précautions pour la manipulation sécuritaire :

Manipulation : Tenir éloigné de toute source d'ignition. Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières, les fumées, les gaz, les brouillards, les vapeurs et les vaporisations. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir le contenant avec soin. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation. Utiliser uniquement des outils anti-étincelles. Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien aéré.
Conseils généraux d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant de les utiliser. Se laver les mains avant de manger, de boire ou de fumer.

Conditions d'entreposage sécuritaire, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage : Les procédures de mise à la terre appropriées pour éviter la production d'électricité statique doivent être respectées. Conserver sous clé et hors de la portée des enfants. Garder le contenant bien fermé et dans un endroit bien aéré. Garder au frais.

Matériaux incompatibles : Oxydants.

8. MESURES DE RÉDUCTION DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Lignes directrices sur l'exposition :

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Alcool isopropylique (67-63-0)	200 ppm	980 mg/m^3	Non disponible
2-Butoxyéthanol (111-76-2)	20 ppm	240 mg/m^3	Non disponible

Mesures d'ingénierie appropriées

Utiliser une ventilation adéquate pour garder l'exposition (niveaux de poussières en suspension, émanations chimiques, fumée, etc.) en dessous des limites d'exposition recommandées.

Mesures de protection individuelle

Protection des voies respiratoires : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix du respirateur doit être basé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sécuritaire du respirateur.

Protection de la peau et du corps : Porter des vêtements de protection appropriés.

Protection des yeux et du visage : Porter des dispositifs de protection des yeux (lunettes de sécurité contre les agents chimiques bien ajustées à l'épreuve de la poussière et des projections) et de protection du visage (masque facial).

Pratiques de travaux généraux et d'hygiène : Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Ne pas manger, fumer ou boire pendant la manipulation, le traitement ou l'entreposage. Se laver les mains en profondeur avant de manger, de boire ou de fumer. Manipuler conformément aux bonnes pratiques établies d'hygiène industrielle et de sécurité.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence : Liquide incolore

Odeur : Semblable à l'alcool

Seuil olfactif : Non déterminé

pH : 7,6

Point de fusion / point de congélation : Non déterminé

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition : Non déterminé

Point d'éclair : 30 °C (86 °F) (appareil à vase clos Tag)

Taux d'évaporation : Non déterminé

Inflammabilité (solide, gaz) : Inflammable

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosion : Non déterminé

Pression de vapeur : Non déterminé

Densité de vapeur : Non déterminé

Densité relative : 0,97

Solubilité : Non déterminé

Coefficient de partage (n-octanol / eau): Non déterminé

Température d'auto-inflammation : Non déterminé

Température de décomposition : Non déterminé

Viscosité : Non déterminé

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Non réactif dans des conditions normales.

Stabilité chimique : Stable dans les conditions d'entreposage recommandées. Peut former un mélange vapeur-air inflammable et explosif.

Possibilité de réactions dangereuses : Aucune lors d'une utilisation normale.

Situations à éviter : Chaleur. Matériaux incompatibles : Sources d'ignition.

Matériaux incompatibles : Oxydants.

Produits de décomposition dangereux : Peuvent inclure, mais sans y être limités : les oxydes de carbone.

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Information sur les effets toxicologiques

Voies probables d'exposition : Inhalation, contact avec la peau, contact avec les yeux, ingestion

Renseignements relatifs aux effets physiques, chimiques et toxicologiques

Consulter la section 4 de cette fiche signalétique

Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques produit par une exposition à court et long terme

Pouvoir cancérogène : **NTP :** Non **IARC :** Non **OSHA :** Non

Mesures numériques de la toxicité

Produit	
ATE (oral)	>2000 mg/kg, rat
ATE (dermique)	>2000 mg/kg, lapin
ATE (inhalation)	>20 mg/l/4h

Information sur les composants :

Nom chimique	**Oral LD50**	**Dermique LD50**	**Inhalation LC50**
Alcool isopropylique (67-63-0)	4396 mg/kg (rat)	12 800 mg/kg (rat)	72,6 mg/l/4h (rat)
2-Butoxyéthanol (111-76-2)	470 mg/kg (rat)	Non disponible	450 ppm/4h (rat)

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité Non établie
Persistance et dégradabilité : Non établie
Potentiel de bioaccumulation : Non établie
Mobilité dans le sol : Aucune information supplémentaire disponible
Autres effets nocifs : Aucune information supplémentaire disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Consulter la section 8 de cette fiche signalétique au sujet des contrôles d'exposition et de protection personnelle.

Éliminer le produit et le contenant conformément à toutes les réglementations locales, d'État et fédérales en vigueur. La production de déchets doit être évitée ou minimisée chaque fois que possible. Manipuler les contenants vides avec précaution puisque les vapeurs résiduelles sont inflammables.

14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

Remarque : Les changements de classification sont basés sur la quantité, l'emballage et le mode d'expédition. Consulter le document de transport en vigueur pour obtenir les renseignements d'expédition à jour.

UN1987, Alcools, n.o.s. (Isopropanol), 3, PG III

Département des Transports (terrestre) : Non règlementé (49 CFR § 173.150(e))
IATA (aérien) : Règlementé
IMDG (navire) : Règlementé (plus de 5 litres, autrement quantité limitée)

15. RENSEIGNEMENTS SUR LA RÈGLEMENTATION

Ce produit chimique est un produit pesticide homologué par la Environmental Protection Agency et est assujetti à certaines exigences en matière d'étiquetage en vertu de la loi fédérale sur les pesticides. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers requis pour les fiches signalétiques et pour les étiquettes de produits chimiques non-pesticides en milieu de travail. Voici l'information sur les dangers requise sur l'étiquette du pesticide

MISE EN GARDE
Le produit est nocif s'il est inhalé ou absorbé par la peau.
Il provoque une irritation oculaire modérée.
Éviter de respirer les vapeurs et éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
Bien se laver avec de l'eau et du savon après la manipulation et avant de manger, boire, mâcher de la gomme ou fumer.
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
Ne pas utiliser ou entreposer près de la chaleur ou de flammes nues.
Tous les ingrédients de ce produit font partie ou sont exclus du référencement de l'inventaire des substances chimiques de l'US Toxic Substances Act (TSCA).

SARA 313
Ce produit contient des produits chimiques qui sont soumis aux exigences de déclaration de la Loi Superfund Amendments and Reauthorization Act et du Titre 40 du Code of Federal Regulations, partie 372. Produits chimiques : Isopropanol et butoxyéthanol.

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Préparé par : Service technique de Germiphene

Avis de non-responsabilité

Aucune garantie explicite ou implicite relative à la qualité marchande ou à une adaptation à usage particulier ou de toute autre nature n'est donnée relativement au produit ou aux renseignements présentés dans cette fiche signalétique. Tous les renseignements figurant aux présentes sont présentés de bonne foi et jugés appropriés et exacts. Toutefois, ni le fournisseur indiqué ci-dessus ni ses filiales n'assument de responsabilités vis-à-vis l'exactitude ou l'exhaustivité des renseignements figurant aux présentes. La détermination finale de la convenance de tout matériau demeure la responsabilité de l'utilisateur uniquement. Tous les matériaux peuvent présenter des risques inconnus et doivent être utilisés avec précautions. Bien que certains risques soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'ils s'agissent des seuls risques existants. L'acheteur ou l'utilisateur assume tous les risques reliés à l'utilisation, la mauvaise utilisation et l'élimination du produit. L'acheteur ou l'utilisateur a la responsabilité de se conformer à toutes les règles fédérales, de l'État, de la province et locales relativement à l'utilisation, la mauvaise utilisation et l'élimination de ces produits.